

POUR



POUR ELLES INFO
Novembre 2022

SOMMAIRE

- P.1 Édito
- P.2 L'Education à la vie affective et à la sexualité : un enjeu pour la lutte contre les VSS
- P.3 Avortement Prostitution
- P.4 Un bilan pas très vert ! Agenda

COMITÉ DE RÉDACTION

Sophie Abraham, Benoît Chaisy, Amandine Cormier, Ludivine Debacq, Béatrice Fauvinet, Sigrid Gerardin, Céline Montolio, Anne Roger.

RETROUVEZ ET TÉLÉCHARGEZ
LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS
DE [POUR ELLES INFO](#)



 [@FederationSyndicaleUnitaire](#)
 [@FsuNationale](#)

Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. 01 41 63 27 30
www.fsu.fr - fsu.nationale@fsu.fr

ÉDITO

Les violences faites aux femmes font aujourd'hui les unes des médias. Qu'elles soient dans la sphère privée ou publique, elles font désormais partie du débat public et politique.

Les mobilisations féministes depuis des années et le mouvement plus récent #MeToo ont permis cette prise de conscience collective. La société est maintenant obligée d'entendre la parole des femmes et de prendre en compte collectivement les violences qu'elles subissent au quotidien et y trouver des solutions.

Mais entendre ne suffit pas ! Les violences faites aux femmes restent massives et sont multiformes. **En France, chaque année, on compte plus de 100 féminicides, 225 000 femmes sont victimes de violences de la part de leur conjoint ou ex-conjoint, un tiers des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail, 10 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour sur un lieu de travail etc.** Et ces violences ne sont pas prises en charge comme elles le devraient par la société, le système judiciaire et social, l'école et les actions de prévention. Les moyens de protection des victimes sont insuffisants, il est toujours difficile de porter plainte, d'obtenir une protection réelle et des condamnations accompagnées de mesures pour éviter la récidive des agresseurs par la justice.

C'est pour que les choses changent que, comme chaque année, la FSU est impliquée dans les mobilisations qui auront lieu partout sur le territoire pour le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Mais nous ne pourrions pas nous arrêter là ! Les droits des femmes continuent d'être attaqués sur tous les plans et partout dans le monde. Ce sont bien les femmes les premières cibles des régimes néo fascistes, des gouvernements réactionnaires et autoritaires.

Oui aujourd'hui, les droits des femmes partout dans le monde sont menacés. En Iran ou en Afghanistan où elles tentent de résister à des régimes qui leur imposent de porter le voile et les privent de droits comme l'accès à l'école et/ou au travail. Aux Etats-Unis, et dans des pays européens, le droit à l'IVG est sévèrement menacé, comme en Afrique subsaharienne, les associations féministes sont inquiètes d'un retour de bâton. En Europe et en France, les extrêmes-droites, avec leur vision essentialiste des femmes, leur racisme décomplexé, augmentent leur audience et progressent encore.

La FSU est engagée dans toutes les mobilisations pour les droits des femmes en France mais aussi celles en soutien aux femmes qui, partout dans le monde, luttent pour leurs droits car c'est aussi grâce à la solidarité internationale que les femmes obtiendront l'égalité réelle qui n'existera que quand nous aurons gagné le combat contre toutes les violences faites aux femmes.

Amandine Cormier ■



« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir.

L'Éducation à la vie affective et à la sexualité : un enjeu pour la lutte contre les VSS

Comme nous l'avons déjà développé dans le précédent *Pour Elles* de septembre, **de nombreux acteurs publics ont montré que l'éducation à la sexualité était un enjeu important dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles** (enquête 2022 de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie sur les représentations des français-es sur le viol, rapport annuel du HCE sur l'état du sexisme en France de mars 2022). Ils ont exhorté les pouvoirs publics à faire de l'éducation à l'égalité et au respect entre les femmes et les hommes dès le plus jeune âge, une priorité absolue. **Pour le HCE, cela passe par la refonte et la tenue des séances d'éducation à la sexualité prévues par la loi mais aussi le renforcement du combat contre le harcèlement, le cyberharcèlement et les violences en ligne dans tous les établissements.**

La CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) dans ses conclusions intermédiaires publiées en mars 2022 a également qualifié les séances d'éducation à la sexualité d'« incontournables » autant comme « outil de prévention » que « de repérage » des violences.

Peu après la rentrée, **le nouveau ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, a annoncé le lancement prochain d'un plan pour lutter contre les stéréotypes à l'école et réaffirmé sa volonté de remettre ce sujet sur la table.** Il a déclaré sur France Info que « La loi de 2001 nous enjoint de façon très claire de parler d'éducation à la sexualité », et « nous devons respecter la loi ». Il a déclaré vouloir « aider les enseignants à se saisir du sujet » en travaillant à « des documents d'accompagnement » qui devraient

être publiés prochainement mais aussi en organisant des réunions de concertation « pour essayer de voir ce qu'il manque aux équipes éducatives ». **Depuis, le Ministère a conduit une enquête flash auprès des établissements et des écoles sur le nombre d'heures d'éducation à la sexualité dispensé dans chaque niveau de classe. Il a également publié une circulaire au BO le 30 septembre rappelant les obligations en matière d'éducation à la sexualité.**

Depuis, un rapport caché depuis juillet 2021 de l'IGESR (Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche) a été rendu public. Ce rapport, réalisé notamment pour le ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, alors sous la tutelle de JM Blanquer, s'inscrit dans le cadre d'une mission relative à l'évaluation de l'éducation à la sexualité, en application du *Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2019-2022* qui prévoit "une évaluation de la politique publique d'éducation à la sexualité pour étudier son impact, et le cas échéant améliorer son contenu et son déploiement effectif" (mesure n°2 de ce plan).

Ce rapport dresse un constat relativement sévère des actions menées par le ministère de l'Éducation Nationale. Selon celui-ci, « **moins de 15 % des élèves bénéficient de trois séances d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire en école et au lycée (respectivement moins de 20 % en collège)** ». Il montre que la mise en œuvre de l'EAS « souffre d'un manque d'efficacité et d'effectivité. » du fait de nombreuses difficultés concrètes. **En 2016, le HCE dénonçait déjà le manque de moyens financiers, de disponibilité et de formation des personnels et la difficulté de gestion des emplois du temps.**

La 1^e partie du rapport qui porte sur l'objet de l'éducation à la sexualité montre la difficulté à le cerner. La 2^e partie aborde le cadre réglementaire et opérationnel de l'éducation à la sexualité qui manifeste un manque de clarté. La 3^e partie aborde la mise en œuvre de l'EAS dans les établissements scolaires et met en évidence des disparités importantes en termes d'engagement des équipes sur le terrain et les difficultés auxquelles ils, elles, iels sont confrontés-es.



L'Éducation à la vie affective et à la sexualité : un enjeu pour la lutte contre les VSS (suite de la page 2)

Dans sa dernière partie, il émet 8 recommandations :

- ◆ Mieux cerner l'éducation à la sexualité ;
- ◆ Clarifier le cadre législatif ;
- ◆ Mieux intégrer l'éducation à la sexualité à la politique éducative aux niveaux national et territorial ;
- ◆ Rendre l'éducation à la sexualité plus lisible ;
- ◆ Encourager l'établissement scolaire à développer la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité ;
- ◆ Consolider le cadre administratif et opérationnel des interventions extérieures ;
- ◆ Mettre en œuvre une démarche de suivi et d'évaluation ;
- ◆ Renforcer la formation des acteurs et actrices.

Pour que ce rapport ne passe en perte et profit et pour que le Ministère prenne enfin ses responsabilités en matière d'éducation à la vie affective et à la sexualité, **la FSU sera vigilante à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour accompagner les équipes dans la réalisation de cette ambition car cette éducation est un levier incontournable dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**



Sophie Abraham.

Avortement

Au delà des mobilisations du 28 septembre, le collectif "Avortement en Europe, les femmes décident", dont la FSU est partie prenante, a décidé de poursuivre son travail dans le cadre de deux campagnes :



- ◆ **Une sur la constitutionnalisation du droit à l'IVG** pour faire pression sur le Sénat et l'Assemblée Nationale car trois propositions de lois ont été déposées (par Mélanie Vogel, Aurore Bergé et Mathilde Panot). Le communiqué de presse « Oui à l'IVG dans la constitution » a été publié sur la page facebook du collectif : <https://www.facebook.com/avortement europe/>
- ◆ **Une sur l'avortement et la contraception à destination des jeunes.**

Prostitution

La FSU s'est engagée dans une campagne unitaire sur "la prostitution n'est pas un travail mais une violence" au côté de la CGT, Solidaires, Osez le féminisme, le Collectif National pour les Droits des Femmes et Femmes Egalité. Cette campagne sera centrée sur des argumentaires pédagogiques.

Un 4 pages "grand public", qui s'adressera notamment aux jeunes, sera prochainement élaboré.



Un bilan pas très vert !

Lundi 24 octobre, la FSU a siégé au comité de suivi de l'accord de 2018 sur l'égalité professionnelle. Celui-ci a été l'occasion d'échanger sur l'état de réalisation de cet accord. Pour la FSU, pourtant signataire de ce protocole, le tableau est bien moins « au vert » que ne le prétend le ministre. Les intentions généreuses inscrites dans l'accord ont encore pour certaines du mal à trouver une traduction concrète. **En effet le ministre est très laudatif sur son engagement pour l'égalité professionnelle mais la place des heures supplémentaires ou des primes est encore trop importante dans la rémunération** (près d'un quart de la rémunération), HS et primes dont on connaît les effets sur les rémunérations. Sur les VSS, la réponse n'est pas encore à la hauteur et dans bien des ministères, à l'hospitalière, dans les collectivités, les dispositifs d'alerte ne sont pas encore mis en place. Et ceci sans parler de la réponse donnée par l'administration quand des faits sont révélés et qu'ils concernent un supérieur hiérarchique. **Le ministère se satisfait très largement du plus grand accès des femmes aux postes d'encadrement, ce qui est certes**



un progrès, mais passe sous silence la dégradation très forte de la mixité des métiers dans une fonction publique qui ne cesse de se féminiser année après année (63% des femmes dans la fonction publique). Il reste encore beaucoup de travail pour que les attentes et revendications de la FSU se concrétisent mais nous continuerons à mobiliser pour cela.

Lors de ce comité, le ministère nous a enfin présenté une deuxième version du guide des outils statutaires et disciplinaires pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique. Ce guide, modifié à la suite notamment des interventions de la FSU, est un outil utile qui pourra être largement diffusé et utilisé pour permettre aux agents et agentes de mieux identifier les violences sexistes et sexuelles. **Il devrait paraître début 2023, mais là encore, le guide ne remplacera pas la nécessaire intervention de l'administration quand il s'agira de faire cesser ces violences et pour l'instant les réponses données ne sont pas à la hauteur.**

Benoît Chaisy et Ludivine Debacq.

Agenda 2022-2023

- ◆ **Du samedi 19 novembre au 25 novembre** : de nombreuses initiatives auront lieu dans les territoires dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Manifestation nationale le samedi 19 novembre à Paris et ailleurs en France. Visio de préparation avec les SD : mercredi 9 novembre 2022 (lien envoyé par CA-ORGA-VF le 26 octobre).
- ◆ **Jeudi 5 janvier** : réunion du secteur plénier.
- ◆ **Jeudi 12 janvier** : stage femmes FSU.
 - Matin : Présentation du livre *Patriarcapitalisme* par son autrice Pauline Grosjean, professeure d'économie à UNSW Sydney. Dans ce livre, elle dévoile ce qu'elle nomme le patriarcapitalisme, c'est-à-dire comment la structure de domination, la culture et l'identité de genre interagissent avec la structure économique pour faire obstacle à l'égalité.
 - Après-midi : Santé des femmes au travail avec l'intervention de Murielle Salle, historienne et maîtresse de conférence à l'Université Lyon 1 et co-autrice du livre *Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ?*
- ◆ **Jeudi 16 février** : visio avec les SD pour la préparation du 8 mars.
- ◆ **Jeudi 16 et vendredi 17 mars** : journées intersyndicales femmes (programme à venir).
- ◆ **Mercredi 7 juin** : réunion du secteur plénier.